

LA VILLE DE MORNE-A-L'EAU SOLIDAIRE DES QUARTIERS, DES ASSOCIATIONS, DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DES COMMUNAUTES POUR L'ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE LA FETE DES VOISINS



La Fête des Voisins le 28 Mai 2016 avec l'Association Les Chevaliers de Saint-Georges de la Résidence Chevalier de Saint-Georges de Cocoyer

Cet évènement « LA FETE DES VOISINS » a été mis en place dans le but de lutter contre l'individualisme, la solitude et l'isolement dans les grandes villes autour d'un repas, d'un buffet improvisé, d'une causerie, d'un débat citoyen ou encore d'une fête, d'un anniversaire ou d'une commémoration ou d'un temps fort dans le quartier permettant aux voisins de se retrouver, de mieux se connaître et de partager un moment de convivialité.

IL s'agit d'une idée qui a pris naissance en FRANCE en 1999 à PARIS et dont le père fondateur a été le Maire du 17^{ème} Arrondissement de la capitale, Atanase PERIFAN, actuel Président de l'Association Nationale « LA FETE DES VOISINS-IMMEUBLES EN FETE ».

L'idée d'une plus grande proximité entre voisins lui était déjà apparue en 1990.

L'élément déclencheur a été son effacement suite à la découverte d'une femme âgée décédée seule dans son appartement et découverte 4 mois plus tard dans l'arrondissement dans le quel il était le Maire.

Pour éviter l'isolement et favoriser les liens entre les personnes résidant dans le même immeuble, la même rue ou le même quartier dans les grandes villes, il constitua avec un groupe d'amis l'Association PARIS D'AMIS. Les défis de l'association avaient pour but de :

- . Renforcer les liens de proximité
- . Créer une solidarité entre voisins
- . Développer un sentiment d'appartenance à un quartier
- . Se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement.

Différents projets ont été mis en place pour favoriser le contact entre les personnes :

- . Un système de parrainage entre voisins pour aider les personnes en difficulté a été mis en place ;
- . Des « Noël en Famille », pour lutter contre la solitude en période de fin d'année, sont organisés ;
- . Divers services rompant la solitude des individus ont été créés, tels qu'un service d'aide aux personnes à mobilité réduite, des haltes-garderies ou encore un service d'aide à l'emploi.

L'association propose ensuite un nouveau concept, toujours dans l'idée de resserrer les liens entre habitants d'un même secteur : organiser une soirée fête une fois dans l'année qui réunirait les voisins entre eux autour d'un apéritif, un repas ou un buffet. Et en 1999 a eu lieu la 1^{ère} FETE DES VOISINS dans le 17^{ème} Arrondissement de PARIS.

L'opération a eu à l'époque un grand succès puisque 800 immeubles (10 000 voisins) participèrent.

LA FETE DES VOISINS est ensuite lancée en 2000 dans toute la FRANCE. Soutenue par l'Association des Maires de FRANCE et l'Union Sociale de l'Habitat se joignent au projet, ce qui fit augmenter le succès de LA FETE DES VOISINS (environ 1 000.000 de participants).

En 2003, LA FETE DES VOISINS est étendue à la BELGIQUE ainsi qu'à 10 villes européennes touchant ainsi 3 millions de personnes.

En 2006, LA FETE DES VOISINS prend une dimension mondiale en touchant une trentaine de pays sur les 5 continents et réunissant environ 6 millions de voisins.

La réussite de LA FETE DES VOISINS se confirme d'année en année et elle a attiré pour son édition 2013, 15 millions de participants, dont 7,5 millions de français.

Elle compte aujourd'hui comme la plus importante manifestation populaire en FRANCE et en EUROPE.

En résumé, LA FETE DES VOISINS n'est pas une pratique uniquement française. Elle existe en EUROPE, au JAPON, à TAIWAN, au TOGO, au CANADA, en NOUVELLE ZELANDE, aux ETATS-UNIS, à CUBA et ici en GUADELOUPE à POINTE-A-PITRE, à BAIE-MAHAULT, à DESHAIES, à SAINT-CLAUDE, à PORT-LOUIS pour ne citer seulement que quelques communes Guadeloupéennes.

A MORNE-A-L'EAU, la commune a adhéré à l'Association Nationale « LA FETE DES VOISINS-IMMEUBLES EN FETE » l'année dernière, en Avril 2015.

Cette adhésion permet de donner au plan Guadeloupéen et Mornalien un cachet supplémentaire à cet évènement d'envergure internationale avec l'implication des grands médias français et européens dans la promotion de cette manifestation destinée à lutter contre l'isolement.

L'adhésion de la Ville de MORNE-A-L'EAU à l'Association Nationale « LA FETE DES VOISINS-IMMEUBLES EN FETE » permet à l'institution communale de bénéficier d'un savoir faire dans le cadre de la création d'espaces de rencontres et d'échanges favorisant ainsi le lien social.

Elle permet par ailleurs de bénéficier d'un soutien logistique et de la mutualisation des outils de communication dans le cadre de l'organisation de cette manifestation.

LA FETE DES VOISINS est un moyen de faire face au risque de repli sur soi et d'isolement et c'est pourquoi que les quartiers, les voisins, les associations, les citoyens, les familles, les communautés diverses et les élus doivent saisir cette opportunité pour imaginer et mettre en place de nouvelles stratégies de mobilisation des habitants pour renforcer les solidarités de proximité en complément des solidarités institutionnelles et familiales.

C'est la vocation de LA FETE DES VOISINS de rechercher cette nécessaire cohésion sociale dans la commune au moment où l'argent public est de plus en plus rare, où des nouvelles générations de bénévoles sont farouchement attachées à leur indépendance, où les nouvelles technologies de la mobilisation prennent une place prépondérante dans la société moderne, où la solitude et la misère continuent à miner certains de nos quartiers... autant de facteurs qui nous pressent à réinventer nos fonctions dans nos quartiers respectifs en qualité de membre d'une association, de citoyen, de voisin, de parent ou encore d' élu de proximité.

L'inscription de la Ville de MORNE-A-L'EAU permet aussi à la collectivité publique communale de recevoir pour le compte des associations partenaires des outils de communication (affiches, affichettes, tracts, invitations, le matériel imprimé « LA FETE DES VOISINS », tee-shirts, ballons, nappes, timbales...).

Cette inscription qui est en fait une cotisation annuelle permet à la commune et à ses partenaires associatifs d'avoir une assistance permanente de cette Association Nationale

dans l'aide matérielle à l'organisation de « LA FETE DES VOISINS » sur le terrain et lui ouvre la possibilité de tisser des liens entre les villes françaises et européennes pour le développement d'opérations de jumelages.

Elle permet enfin à la Ville de MORNE-A-L'EAU et aux associations partenaires d'utiliser librement tout au long de l'année le label « LA FETE DES VOISINS » et d'appartenir à un réseau de 1119 villes et bailleurs en FRANCE et dans 36 pays.

CONTACT POUR LE DISPOSITIF « LA FETE DES VOISINS » MAIRIE DE MORNE-A-L'EAU :

ELU DELEGUE : EDMOND MARCEL, MAIRE-ADJOINT DELEGUE A LA VIE ASSOCIATIVE

JOUR DE PERMANENCE EN MAIRIE : MARDI APRES-MIDI 14 H 30 – 17 H

Tél : 0590 24 27 09

SERVICE GESTIONNAIRE : SERVICE COMMUNICATION VILLE DE MORNE-A-L'EAU

Tél : 0590 24 21 14

Port : 0690 06 45 37

Mail : jacques.ofranc@mornealeau.fr